

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2019

11/1 – SIGNATURE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE MONS EN BAROEUL ET ILEVIA

Dans le cadre de sa Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, la Ville de Mons en Barœul souhaite renforcer son partenariat avec les acteurs de la sécurité qui opèrent sur son territoire. Dans ce contexte et dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et des cellules de veille mensuels, la Police Municipale et ILEVIA entendent améliorer leurs moyens de coopération.

La société ILEVIA assure l'exploitation du réseau de transports en commun de la Métropole Européenne de Lille (MEL), depuis le 1^{er} avril 2018, en application d'un contrat de concession de service public et ce, jusqu'au 31 mars 2025. Elle est également, en tant que concessionnaire, signataire du « Contrat Local de Sécurité des Transports » lillois et, à ce titre, engagée à développer tous les partenariats utiles au maintien du sentiment de sécurité perçu par les voyageurs et les personnels de l'entreprise.

La Ville de Mons en Barœul dispose sur son territoire de 3 stations de métro et d'un réseau de bus important avec notamment le pôle intermodal du Fort de Mons. Des nuisances, dégradations et phénomènes de regroupements peuvent être observés aux abords et au sein des stations de métro ainsi que sur le réseau de bus. L'action et les interventions des agents de la Police Municipale sont aujourd'hui limitées à l'extérieur des moyens de transports en commun. De plus, aucun moyen matériel ne permet, à l'heure actuelle, aux services de sécurité des transports en commun de rentrer en contact avec le poste de Police Municipale.

Dans ce contexte, la commune et ILEVIA ont souhaité travailler en partenariat dans le cadre de la prévention de la délinquance et de la lutte contre les incivilités afin de conclure une convention de partenariat. La convention jointe en annexe a pour objet de définir les différents types d'actions de partenariat entre la Police Municipale de la Ville de Mons en Barœul et ILEVIA, sur le territoire de la commune, ainsi que les conditions du bon déroulement et de l'efficacité de ces actions pour les deux parties, en particulier concernant l'information, la coordination, les moyens techniques et les conditions d'accès aux transports en commun.

Elle prévoit :

- une opération commune par mois de lutte contre la fraude dans les bus circulant sur le territoire de la commune,
- l'intervention dans les transports en commun (métro et bus) à la suite de signalements d'incidents,
- la coordination à assurer lors des événements locaux générant un flux important de personnes.

En fonction des sollicitations, des faits et des tendances observées sur le réseau, mais également des disponibilités d'effectifs, la Police Municipale pourra effectuer des patrouilles de sécurisation dans les transports.

Ce rapprochement permettra notamment des liens plus fluides avec le poste de sécurité des Services Interdépartementaux de Sécurisation des Transports en Commun de la Police Nationale. Par ailleurs, il s'inscrit dans le contexte de l'installation progressive par ILEVIA de portiques de contrôle d'accès dans les stations de métro sur l'ensemble du réseau.

La présente convention entre en vigueur à la date de sa signature et ce, pour toute la durée de la concession de service public qui lie ILEVIA à la Métropole Européenne de Lille dont l'échéance est prévue au 31 mars 2025.

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver le projet de convention de partenariat entre la Ville de Mons en Barœul et l'exploitant du réseau de transport en commun de la métropole lilloise selon les modalités fixées dans cette convention,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.